

Assemblée générale des parents 2022-2023
20 septembre 2022 18h30
dans la grande salle du pavillon St-Laurent

Procès-verbal

Sont présents :

Sylvie Major
Keith Chiasson
Nadine Gendron
Geneviève Gagné
Stéphanie Martin
Émilie Gouillard
Samantha Sylvain

Jesse Caron
Hélène Voyer
Marie-Andrée Dorion
Yamel Carillo Cataleya
Patrice Larrivée
Élizabeth Pagé
Maryse Morissette

Étaient également présents à la réunion - Jean-Philippe Rochon, Directeur
- Steve Magnan, Directeur-Adjoint

1. **Mot de bienvenue du président du conseil d'établissement**

Keith Chiasson, président, souhaite la bienvenue à tous. Remerciements du président à l'assemblée générale. Ceci est la dernière séance du président après 6 ans en poste.

2. **Nomination d'un/e secrétaire d'assemblée**

Keith Chiasson propose Steve Magnan. Steve Magnan accepte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. [A.G. 1/22-23](#)

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Suite à la lecture de l'ordre du jour, monsieur Keith Chiasson propose de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. [A.G. 2/22-23](#)

4. **Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 septembre 2021**

Émilie Gouillard propose d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 23 septembre 2021 tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. [A.G. 3/22-23](#)

5. **Lecture du rapport annuel 2021-2022**

Keith Chiasson présente le rapport annuel 2021-2022 du conseil d'établissement aux parents à l'assemblée générale. Le président clarifie le format du rapport annuel uniformisé par le MÉQ.

Le président remercie la direction et le personnel de l'école et de soutien pour l'année 2021-2022.

Une modification du rapport annuel devra se faire, car il est incomplet. Une autre adoption aura lieu lors du prochain conseil d'établissement.

6. **Présentation de l'équipe de direction**

M. Rochon et M. Magnan se présentent aux parents présents.

7. Élections du conseil d'établissement 2022-2023

a) Nomination d'un/e président/e d'élection

Keith Chiasson propose Jean-Philippe Rochon comme président d'élection.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ [A.G. 4/22-23](#)

B) Procédures d'élections sur propositions et résolution pour nomination des élus

M. Jean-Philippe Rochon informe les parents présents qu'il y aura maintenant 6 membres du personnel au lieu de 5 qui feront partie du conseil d'établissement. Il y aura donc un siège-parent supplémentaire à combler. Ce mandat sera d'un an afin de retrouver la parité au niveau des sièges en élection chaque année (3 par année).

Cette année, trois sièges se retrouvent en élection pour un mandat de 2 ans.

De plus, monsieur Pierre-Luc Bonneville a remis sa démission. Il y aura donc une élection supplémentaire pour un mandat d'un an.

Il a aussi été mentionné que madame Jessica Jovite, qui est membre du conseil d'établissement, a déménagé et ses enfants ne fréquentent plus l'école de la Saumonière. La direction vérifiera si elle peut continuer à siéger. Il a été décidé que nous allions élire 2 parents substitués. Le premier prendra la place de madame Jovite et si elle doit quitter et le deuxième deviendra le parent substitué.

La procédure d'élection est expliquée. Les parents présents procèdent au vote des membres.

Candidat(e)	Proposé par	Accepte	Décision	Mandat
Marie-Andrée Dorion	Émilie Gouillard	Oui	Élue	2 ans
Patrice Larrivée	Marie-Andrée Dorion	Oui	Élu	2 ans
Stéphanie Martin	Stéphanie Martin	Oui	Élue	2 ans
Hélène Voyer	Hélène Voyer	Oui	Élue	1 an
Émilie Gouillard	Marie-Andrée Dorion	Oui	Élue	1 an
Jesse Caron	Jesse Caron	Oui	Non-élu	
Audrey Richard	Audrey Richard (courriel)	Oui	Non-élue	

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ : [A.G. 5/22-23](#)

b) Nomination d'un parent substitué;

Monsieur Jesse Caron accepte d'être le parent substitué et prendra la place de madame Jovite si elle ne peut continuer à siéger.

Madame Audrey Richard, qui est absente de la rencontre, mais qui a mentionné son intérêt via courriel, deviendra le parent substitué si monsieur Caron intègre de conseil d'établissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ [A.G. 6/22-23](#)

d) Nomination du représentant au comité de parents

Madame Émilie Gouillard propose Patrice Larrivée. Patrice Larrivée accepte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ [A.G. 7/22-23](#)

8. **Organisme de participation des parents (OPP).**

Comme par les années passées, monsieur Keith Chiasson propose qu'il n'y ait pas d'OPP dans l'école. Émilie Gouillard appuie cette proposition.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ A.G. 8/22-23

9. **Information sur le comité EHDAA du Centre de services scolaire de Portneuf**

Cette année, les parents dont les enfants ont un plan d'intervention ont reçu une lettre les invitant à poser leur candidature, s'ils désirent faire partie du comité EHDAA. Les parents peuvent contacter directement les services éducatifs pour mentionner leur intérêt. Seul les parent dont les enfants ont un plan d'intervention peuvent faire partie du comité EHDAA.

Information sur les activités de l'école de la Saumonière 2022-2023

M. Rochon souligne l'arrivée du nouveau personnel enseignant, professionnel ainsi que de la nouvelle équipe de direction.

De plus, l'école de la Saumonière a un nouveau site web. Le site web est maintenant la source principale d'information pour les parents.

Une description du programme PDHÉ est fourni ainsi que les coûts associés. Cette année, il n'y a qu'un seul degré double (2-3^e année).

Le programme d'anglais intensif est expliqué.

Le projet de classe extérieure, les travaux de drainage ainsi que l'installation des nouveaux modules de jeu sont expliqués aux parents présents.

Finalement, une description des différentes activités parascolaires est fournie par monsieur Magnan.

10. **Période de questions**

Une question sur la surveillance des élèves ainsi que sur les entrées et sorties est posée.

11. **Prix de présence**

Des prix de présence sont tirés pour les parents présents. Un rabais de 40 \$ sur les frais de scolarité sont offerts aux gagnants.

Les gagnants sont :

1. Maryse Morissette
2. Jesse Caron
3. Hélène Voyer
4. Samantha Sylvain
5. Émilie Gouillard

11. **Levée de l'assemblée**

Keith Chiasson propose la levée de l'assemblée. Il est 20h10

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ A.G. 9/22-23



Keith Chiasson,
Président, année scolaire 2021-2022



Jean-Philippe Rochon,
Directeur